



suprême
Droit reconnu a un Etat.

Année universitaire 2014/2015

SESSION DE RATTRAPAGE JUIN 2015

effectivité,
totalité,

ANNEE : 1^{ère} année licence fondamentale droit

MODULE : institutions internationales

DUREE : 3 heures

Nbre PAGE : 1

idée 6 : la souveraineté de l'E

les effets de la Souv^o

→ principe de l'égalité des E Souverains.

→ principe de non - ingérence .

Commentez le texte suivant :

« Si les Etats sont souverains, c'est-à-dire ne reconnaissent aucune autorité politique qui leur soit supérieure, ils sont juridiquement égaux, ils sont aptes à bénéficier des même droits et à être soumis aux mêmes obligations. Mais la règle de l'égalité est souvent plus ou moins tournée. dit de veto .

26

Le principe de souveraineté implique aussi le principe de non-intervention. Il exprime l'obligation pour un Etat de s'abstenir de s'immiscer dans les affaires intérieures d'un autre Etat, et ainsi de violer le principe de souveraineté. Mais, le principe de non-intervention est d'application pratique extrêmement difficile. »

GANDOLFI (Alain)

Institutions internationales, Masson, 1984, pp.60-61.

(texte adapté).

politique
économique